

Intitulé de l'UE	Introduction à la formation géographique
Section(s)	- (2 ECTS) Bachelier en enseignement section 2 - BA1

Responsable(s)	Heures	Période
Maxime ANTOINE	20	Année

Activités d'apprentissage	Heures	Enseignant(s)
Introduction à la formation géographique	20h	Maxime ANTOINE

Prérequis	Corequis

Répartition des heures
Introduction à la formation géographique : 20h de théorie

Langue d'enseignement
Introduction à la formation géographique : Français

Connaissances et compétences préalables
Notions géographiques de base Utiliser des repères spatiaux et des représentations spatiales

Objectifs par rapport au référentiel de compétences ARES
Cette UE contribue au développement des compétences suivantes
<ul style="list-style-type: none"> • Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel <ul style="list-style-type: none"> ◦ Comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans une perspective démocratique et de responsabilité • Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective <ul style="list-style-type: none"> ◦ S'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations • Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive <ul style="list-style-type: none"> ◦ Maîtriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ◦ Maîtriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ◦ Maîtriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ◦ Prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ◦ Agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers : la conception et la mise en oeuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des

- élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération
- Agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers : la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques
 - Agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers : la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages
 - Agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers : la conception et la mise en oeuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques impliquant la mise en oeuvre d'aménagements raisonnables et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique
 - Agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers : la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires
 - Créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues
 - Gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante

Objectifs de développement durable

Aucun

Acquis d'apprentissage spécifiques

Maîtriser de manière écrite et orale le vocabulaire spécifique des différentes disciplines de l'unité d'enseignement ;
 S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes propres à la discipline géographique de l'unité d'enseignement ;
 Pouvoir vulgariser des matières dans les domaines de la géographie ;
 Utiliser à bon escient le programme des études de la Communauté française (Fédération Wallonie-Brxls et référentiel, spécifique à la formation géographique).

Contenu de l'AA Introduction à la formation géographique

Thèmes abordés durant l'année :

- Rotation et révolution terrestre et conséquences (fuseaux horaires/saisons)
- Les grandes lignes de la Terre (latitude/longitude)
- Notions de cartographie
- L'orientation
- Notions de météorologie
- Notions de climatologie
- Réchauffement climatique
- D'autres sujets peuvent être abordés en fonction des circonstances et des besoins (hydrographie, géomorphologie, ...)

Méthodes d'enseignement

Introduction à la formation géographique : cours magistral, approche par situation problème, étude de cas

Supports

Introduction à la formation géographique : copies des présentations, notes de cours

Ressources bibliographiques de l'AA Introduction à la formation géographique

Charlier J. et al., Le grand Atlas, Bruxelles, Editions De Boek, 2014

Le petit Atlas, Bruxelles, Editions De Boek, 2014

Le socle de compétence de la Fédération Wallonie-Bruxelles (Enseignement fondamental et premier degré de l'Enseignement secondaire)

Programme intégré adapté au Socle de compétences

Évaluations et pondérations

Évaluation	Note d'UE = note de l'AA
Langue(s) d'évaluation	Introduction à la formation géographique : Français

Méthode d'évaluation de l'AA Introduction à la formation géographique :

Session de janvier : examen dispensatoire sur la matière de la première partie de l'année (Q1). L'examen est 100% écrit. La dispense de la matière sera validée avec un minimum de 10/20.

Session de juin : examen 100% écrit sur la totalité de l'année (Q1 + Q2).

En cas de réussite de l'examen dispensatoire de la session de janvier (minimum 10/20), l'étudiant peut être dispensé de la partie d'examen portant sur la matière du Q1. En cas de réussite de la dispense, la note globale de l'AA sera la moyenne de l'examen du Q1 et du Q2.

2ième session : examen 100% écrit.

Année académique : **2023 - 2024**